

EMPRUNTEZ UN MUSEE

Introduction :

En septembre 2017, les Bibliothèques de Montréal, en partenariat avec la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (BAnQ) ont inauguré un nouveau service intitulé « Empruntez un musée ! ». Ce service permet aux usagers inscrits dans les bibliothèques de pouvoir emprunter un laissez-passer donnant accès, pour la durée de l'emprunt, aux expositions de deux musées de la Ville.

La médiathèque Pierre Fanlac a été séduite par cette idée et a décidé de le mettre en place pour la ville de Périgueux, en partenariat avec les deux musées de la ville.

Objectifs :

L'objectif est de démocratiser l'accès à la culture, aux arts et à la connaissance au plus grand nombre en facilitant la découverte de ces musées par un public non fréquentant, qui n'irait de prime abord visiter les expositions de ces établissements.

Dans le cadre d'une mise en place de ce service à la Médiathèque Pierre Fanlac, un deuxième objectif est de renforcer la transversalité et les liens entre les établissements culturels de la Ville.

Après la période de confinement, ce service apparaît aussi comme un moyen de redonner confiance aux usagers et d'encourager à venir et fréquenter nos établissements culturels.

Mise en place :

Le principe est de permettre à un abonné d'emprunter un laissez-passer, sous forme de carte, donnant accès pour la durée de l'emprunt aux expositions permanentes et temporaires du MAAP et de Vesunna. Les conditions d'emprunt seront les suivantes :

- Dix laissez-passer, répartis entre la centrale et les bibliothèques annexes (une par annexe, sept à la centrale).
- Ces laissez-passer sont empruntables uniquement avec un abonnement adulte. En effet, l'accès aux musées est gratuit pour les moins de 26 ans habitants de Périgueux, tout comme l'inscription à la Médiathèque.
- Le prêt est limité à un laissez-passer par abonnement, pour une durée de quatre semaines comme les autres documents. S'ils sont tous empruntés, l'utilisateur a possibilité de réserver un laissez-passer. En revanche, l'emprunt ne sera pas renouvelable.
- Au moment du prêt, nous glisserons avec la carte un papier précisant la période de prêt. Les deux devront être présentés ensemble dans les musées pour éviter que des usagers continuent à s'en servir au-delà du mois de prêt.
- Le service communication va concevoir ces cartes ; elles seront équipées d'une puce

pour être prêtées sur les automates et les platines.

- Le service sera effectif début septembre : présenté au conseil municipal début mars, ce service a été validé.

Modèle de carte :

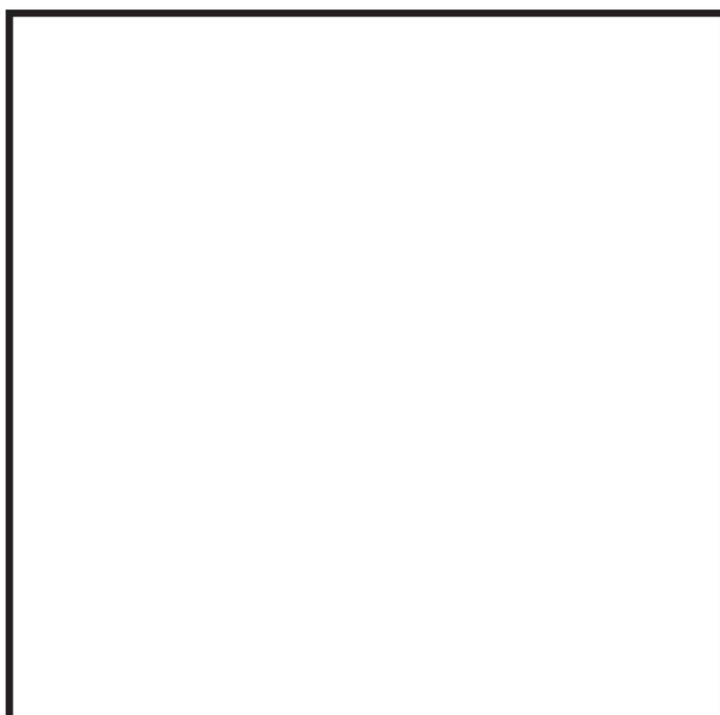


PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

Empruntez un musée !

**Visitez gratuitement Vesunna, site musée gallo-romain
et le Musée d'art et d'archéologie du Périgord.**

*Grâce à votre carte d'abonnement à la médiathèque
Pierre Fanlac, vous pouvez emprunter ce laissez-passer
valable pour une personne pendant un mois.*



Pour être valable,
cette carte doit
être présentée
avec le ticket
édité par la borne
de prêt de la
médiathèque.



**MÉDIATHÈQUE
Pierre Fanlac**

Modèle d'affiche :

PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

Empruntez un musée !

Visitez gratuitement
Vesunna, site musée
gallo-romain et le Musée
d'art et d'archéologie
du Périgord.
Grâce à votre carte d'abonnement
à la médiathèque Pierre Fanlac,
vous pouvez emprunter un laissez-
passer pour une personne
valable pendant un mois.

MÉDIATHÈQUE
Pierre Fanlac

musée
périgord
d'art & d'archéologie

VESUNNA
Site musée gallo-romain
Périgueux - Dordogne

culture

PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

Empruntez un musée !

Visitez gratuitement
Vesunna, site musée
gallo-romain et le Musée
d'art et d'archéologie
du Périgord.

Grâce à votre carte d'abonnement
à la médiathèque Pierre Fanlac,
vous pouvez emprunter un laissez-
passer pour une personne
valable pendant un mois.

MÉDIATHÈQUE
Pierre Fanlac

musée
Périgord
d'art et d'archéologie

VESUNNA
Site-musée gallo-romain
Périgueux - Dordogne



PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

Empruntez un musée !

Visitez gratuitement
Vesunna, site musée
gallo-romain et le Musée
d'art et d'archéologie
du Périgord.

Grâce à votre carte d'abonnement
à la médiathèque Pierre Fanlac,
vous pouvez emprunter un laissez-
passer pour une personne
valable pendant un mois.

MÉDIATHÈQUE
Pierre Fanlac

musée
Périgord
d'art et d'archéologie

VESUNNA
Site-musée gallo-romain
Périgueux - Dordogne

